

France, Valenciennes – Le syndicat des eaux du Valenciennois signe un nouveau contrat avec Suez

Dossier de la rédaction de H2o
March 2016

Vendredi

4 mars, Jean-Roger Berrier, président du Syndicat des Eaux du Valenciennois et Bertrand Camus, directeur général Eau France de Suez ont signé le nouveau contrat de délégation du service public de l'eau, pour une durée de 16 ans et pour un montant de 16 millions d'euros par an. Le nouveau contrat entrera en vigueur le 1er avril 2016 et apportera d'importantes améliorations dans le service de l'eau.

Les

engagements du nouveau contrat apportent une réponse aux attentes exprimées par les habitants : baisse du taux de calcaire dans l'eau du robinet, le goût, accompagnement dans la maîtrise de la consommation. En matière de service, la relève des compteurs d'eau sera déployée sur l'ensemble du territoire entre 2016 et 2019. Ainsi, tous les foyers pourront bénéficier gratuitement d'alertes en cas de fuites ou de surconsommation. Au-delà de ce nouveau service, le rôle de compétences numériques existant sur le Valenciennois sera pleinement mis à profit afin de créer et de mettre à disposition un "coach virtuel" : une application mobile innovante et ludique téléchargeable gratuitement sur smartphone et tablette, qui accompagnera les habitants dans leur consommation quotidienne. Le nouveau contrat intègre aussi un partenariat important avec le PIMMS (Point Information Médiation Multi-Services), de Valenciennes dont l'objet est la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des habitants pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'eau et de leur budget.

Le Syndicat des Eaux du

Valenciennois a inscrit la réduction de la teneur en calcaire dans les priorités du nouveau service de l'eau. Dès 2018, des installations complémentaires traitant le calcaire (unités de décarbonatation) seront mises en œuvre sur les trois principales usines d'eau potable alimentant le territoire (Vicq, Wandignies et Bouchain). Une technologie mise en place pour répondre à la demande des habitants qui, pour 75 %, se déclarent insatisfaits quant à la teneur en calcaire de l'eau. Relevant d'un procédé innovant et complet, les membranes, en plus de réduire le calcaire, offrent un niveau de filtration très fin qui permet de répondre à d'autres critères de qualité comme l'élimination des perchlorates. Quant au chlore, un procédé complémentaire sera mis en place afin de réduire sa présence, répondant ainsi à une demande forte des habitants. Avec 45 % des valenciennois consommant l'eau du robinet comme eau de boisson (contre 75 % sur un plan national), la priorité du service de l'eau de demain portera sur la pédagogie autour de l'eau du robinet. L'objectif du nouveau contrat est de porter à 70 % le nombre de buveurs d'eau du robinet sur le territoire. Pour accompagner cette volonté, un club de goûteurs d'eau va être créé en septembre 2016 pour développer auprès des habitants la capacité à percevoir toutes les caractéristiques de l'eau du robinet.

Suez